

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES

1^{ère} DIVISION

14 et 15 juin 2025
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Bastide la Salette, Beauvallon, Cannes Mougins, Old Course Cannes, Saint Donat, Valescure

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 13 juin 1975**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **14 juin 2025**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2025**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 3 juin 2025.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs aux équipières Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : Stéphane AMELLA

Arbitre : Agnès BONNOME PELLEGRIN